



Petite colère

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 20 décembre 2007

Vous passez votre temps à faire des procès à des revues comme club cigare, cigare sensation etc, en quoi ces revues vous dérangent-elles, ceux qui ne sont pas intéressés ne les achètent pas voilà tout, mais c'est un fait, parler d'un art de vivre qui procure du plaisir doit être bien incompréhensible pour vous. Je fume peu, uniquement le cigare, mais des associations comme la votre sont fondamentalement dangereuses pour la liberté et la démocratie. Vous ne servez à rien si ce n'est à exprimer votre mal de vivre et vos frustrations.

Réponse :

Voici les [raisons objectives](#) qui conduisent DNF à lutter contre toutes les formes illégales de promotion du tabac. Ce document, dont chaque argument est fondé, ne stigmatise pas les fumeurs ni même l'acte de fumer et n'utilise pas, non plus, les invectives.

Vous devrez, au passage, reconnaître que le fondement même de la démocratie réside dans le respect des lois et que la liberté de s'adonner au prosélytisme de quelques milliers de fumeurs de cigares ne peut pas s'opposer à des lois de santé publique qui concernent 62 millions de Français.